



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 51050

Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot-Narquin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur certains dysfonctionnements qui sembleraient affecter la Commission nationale d'aide au désendettement des rapatriés (Conair). Celle-ci, qui devait initialement avoir lieu en juillet dernier pour examiner une cinquantaine de dossiers, ne s'est finalement pas réunie, faute de textes et de consignes précises régissant cet organisme. Il en résulterait des différends importants d'interprétation entre les délégués des rapatriés et la délégation aux rapatriés elle-même, concernant les cas de désendettement en suspens. Cet état de fait aboutit à une paralysie de l'examen des dossiers des rapatriés, ce qui est bien sûr très préjudiciable pour les intéressés. Elle lui demande quelles mesures elle entend prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Roselyne Bachelot-Narquin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51050

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2000, page 5332

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)